

PROGRAMME

« Le Management : les Fondamentaux »

1. Les participants(es)

Formation à destination de : L'ensemble des chefs et cheffes d'entreprise ou Responsables/Dirigeants. Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Prérequis : Manager ou être pressenti pour manager des salariés.

Les prérequis seront étudiés lors de l'entretien téléphonique entre l'intervenant et le (la) participant(e) en amont de la formation. Cet échange est aussi l'occasion d'évaluer plus précisément les attentes et les besoins des chefs d'entreprise.

A défaut, le premier jour de la formation les attentes seront recueillies précisément.

Nombre de participants (maximum) : 8

2. L'organisation de la formation

Durée : 4 jours

Rythme : 2 jours + 1 jour + 1 jour

9h – 12h30 / 13h30 – 17h - 7h00 de formation par jour

3. Les objectifs

Les participants seront capables de :

- Appréhender les missions et obligations du manager : Formation, Intégration, Communication, Directives, etc. ;
- Elaborer et/ou renforcer les outils et les méthodes du manager ;
- Adapter sa communication en tenant compte du profil des salariés ;
- Transmettre des directives claires à destination des salariés ;
- Connaître et adapter les styles d'autorité en fonction de son entreprise et des salariés ;
- Utiliser différents leviers pour motiver les personnels ;
- Clarifier les rôles et les fonctions de l'équipe ;
- Gérer et désamorcer les conflits « simples » ;

Les participants seront capables de (suite) :

- Utiliser une méthode pour mettre en place et/ou renforcer une démarche de prévention ;
- Formaliser des outils pour favoriser la mise en œuvre des règles et réglementation en vigueur sur le terrain ;
- Fidéliser ses collaborateurs.

4. Les Eléments de contenus :

Eléments de contenus : Jours 1 et 2

Ouverture du stage
Questionnaire jour 1
Les enjeux du management
Les missions, rôles et compétences des responsables d'exploitation(s)
Eléments de pouvoir de l'employeur
Les bases de la communication opérationnelle
Les relations d'autorité
Savoir donner des directives
Eléments de dynamique de groupe, gestion du collectif
Axes d'améliorations
Préparation de l'intersession – Axes d'améliorations
Evaluation
Questionnaire de satisfaction Jours 1 & 2

Eléments de contenus : Jour 3

Retour d'expérience
Eléments de motivation de l'équipe, des personnes
La reconnaissance symbolique
Accueil et intégration des salariés
La mise en place d'une démarche de prévention
Axes d'améliorations
Evaluation
Questionnaire satisfaction Jour 3

Eléments de contenus : Jour 4

Retour d'expérience
Eléments sur l'organisation du travail – les territoires professionnels
Eléments de gestion de conflits
Les outils d'encadrement
Axes d'améliorations
Questionnaire & Bilan de la Formation

5. Méthode pédagogique

A partir des expériences vécues et échanges entre les participants, la formation permettra de théoriser et de réajuster les pratiques, si nécessaire.

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, pratiques. Mises en situations et études de cas avec relecture et analyse par les participants et/ou par les intervenants.

6. Evaluations

Une évaluation des connaissances est proposée au démarrage et en fin d'action pour suivre l'acquisition des connaissances au cours de cette formation. Une évaluation formalisée permettra de mesurer la satisfaction des participants. La synthèse de cette évaluation pourra être transmise à l'organisme financeur dans le respect de l'anonymat des participants avec l'analyse de la formation. Une attestation de présence nominative sera remise individuellement conformément à la législation en vigueur.

7. Les intervenants

Naïma HOËRNER – Consultante Formatrice RH – Directrice DCH Conseil et Formation

Mélanie NAKACHE – Consultante Formatrice Juridique – DCH Conseil et Formation

Bruno FARTHOUAT – Conseiller Prévention MSA des Charentes

Angélique PIERRE – Conseillère Prévention MSA des Charentes

8. Délais d'accès

Inscription possible jusqu'à J-7 avant la date de démarrage de la formation (dans la limite des places disponibles).

9. Tarifs

Pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, aides familiaux, associés d'exploitation, cotisants de solidarité à jour de leur contribution au fonds d'assurance formation VIVEA et personnes en cours d'installation détentrices d'une attestation VIVEA pour l'année en cours, les frais de la formation sont pris en charge par VIVEA. Pour certains stages, une participation financière complémentaire peut être demandée.

Pour cette formation : pas de participation financière complémentaire.

Pour les personnes non à jour de leur contribution au fonds d'assurance formation VIVEA ou pour les publics non éligibles (salariés agricoles, autres publics), la formation sera facturée 1 100, 00 € H.T. (soit 1 320,00 € T.T.C.) Ce montant inclut la participation financière complémentaire le cas échéant. Le stagiaire ou son employeur devra s'acquitter des sommes dues à l'issue de la formation.

10. Inscription

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez inscrire directement en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.dchformation.com/contact>

Ou nous transmettre directement le bulletin d'inscription à l'adresse mail :

dch.formation@gmail.com

11. Contact

Naïma HOËRNER – Formatrice Consultante – dch.formation@gmail.com ou au
06.43.44.32.86

12. Accès aux personnes en situation de handicap

Accueil des personnes en situation de handicap :

Nous vous remercions par avance de nous informer de votre situation en amont de l'action afin que nous puissions organiser votre accueil dans les meilleures conditions et proposer des mesures compensatoires adaptées.